

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site: [www.parlementfrancophone.brussels](http://www.parlementfrancophone.brussels)

Commission des Affaires générales et résiduares,  
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

---

**Modification de l'ordre du jour**

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mardi 16 mars 2021 – 14h30**  
**En visioconférence**

**Ordre du jour**

**1. Auditions relatives aux « Jeunes en errance »**

**Rapporteurs** : Mme Nadia El Yousfi et M. Pierre-Yves Lux

- Présentation et examen des recommandations
- Vote des recommandations (*éventuellement*)
- Approbation du rapport (*éventuellement*)

**2. Proposition de résolution visant à reconnaître l'e-sport comme un sport à part entière et à soutenir son potentiel**

déposée par M. David Weytsman, Mme Dominique Dufourny et Mme Aurélie Czekalski  
doc. 9 (2019-2020) n° 1

- A la demande du groupe MR, ce point est reporté.

**3. Divers**

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard aux mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes dûment autorisées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/>.

### **Composition de la commission**

Présidence : Mme Magali Plovie

Vice-présidences : M. Hasan Koyuncu, Mme Aurélie Czekalski

#### **Membres effectifs :**

PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu

Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, M. Pierre-Yves Lux, Mme Magali Plovie

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Emmanuel De Bock, M. Michael Vossaert

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Petya Obolensky

#### **Membres suppléants :**

PS : M. Ridouane Chahid, M. Marc-Jean Ghysse, Mme Véronique Jamoulle, M. Mohamed Ouriaghli

Ecolo : Mme Ingrid Parmentier, Mme Isabelle Pauthier, M. Tristan Roberti, Mme Farida Tahar

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Viviane Teitelbaum, M. David Weytsman

DéFI : M. Jonathan de Patoul, M. Marc Loewenstein, M. Christophe Magdalijns

PTB : M. Youssef Handichi, Mme Stéphanie Koplowicz, M. Luc Vancauwenberge

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

*En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».*